

LEMBACH - MATTSTALL

Wàs gïbt's nejes ? Quoi de neuf ?

- Décembre 2017 -



Le mot du Maire



Madame, Monsieur,
chers Amis,

L'année 2017 se termine, marquée en France par un renouvellement politique sans précédent. Tant au gouvernement qu'à l'assemblée nationale, des femmes et des hommes nouveaux ont fait leur apparition. La

France semble avoir pris la mesure de ces changements. La rue a cet automne été moins bruyante que d'habitude face aux réformes et un grand tribun chevronné a même concédé qu'à l'Élysée le jeune président inexpérimenté avait marqué un point. Puisse notre pays continuer dans la voie du consensus, de la sagesse et du redressement. La France a besoin de rester forte aux côtés d'une Allemagne ébranlée un peu politiquement par le résultat des élections quant à la situation de notre Europe. Nos deux pays constituent le ciment de la consolidation européenne.

La communauté des communes a enregistré elle aussi du changement avec l'attribution de deux nouvelles compétences qui nous concernent fortement : la

compétence eau et celle de la gestion des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations. C'est le SDEA qui exercera ces deux compétences. Et je voudrais rassurer tout le monde en précisant que cet organisme public sait assumer son rôle. Les projets communaux dans ce domaine ne manquent pas, notamment un gros dossier concernant l'étang du Fleckenstein et le camping.

Vous l'aurez remarqué : Lembach s'est mobilisé pour faire de Noël un moment fort. Un premier marché de Noël s'est tenu en début du mois animé par le comité des fêtes qui s'est mis en place cet été. Une initiative courageuse car mobilisant beaucoup d'énergie ! Une vraie réussite avec en toile de fond un Noël solidaire. C'est la première fois aussi que depuis sa création la veillée à la fois laïque et profane du Flecken quitte partiellement le vieux quartier.

Gardons en tête le vrai sens de cette fête de Noël ! Veillons à ce que sa dimension humaine, solidaire, spirituelle ne soit pas négligée. Ne nous laissons pas complètement absorber par le matérialisme et l'égoïsme. C'est là mon message, partagé, j'en suis convaincu par tous les acteurs de la vie municipale.

Joyeux Noël donc à vous et une année 2018 saine et heureuse.

Liewi Friend,

Fer uns Elsasser hât Wihnächte e bsundri Bedittung. D'Verbinding vun dem Fescht mit'm Dännebaum isch im Elsass im spode Mittelàlter erschiene. M'r hänge aa àn de Tràdition vun Krippel, vun de Bredle, vun de Wihnächtslieder, ja sogar noch e bissel vun Chrischkindel. Des àlles steht naderlich im Ewerlawungskàmpf mit 'm Internet, mit Facebook un so widersch. D'Botschàft vun Wihnächte bleibt àwer d'salb un làsst sich net vun Fortschritt verwurje. Es isch e Botschàft vun Fredde, vun de Lieb, vun Zàmmehalte. M'r winsche eich àlle vun gànzem Harze e hailichi Wihnächtszitt un àlles Gute im neje Jahr

Charles Schlosser

Mattstall

Les fêtes de Noël approchent. Les aînés se sont retrouvés dans la salle chez Guy et Suzanne le **dimanche 17 décembre** ; les bénévoles ont passé avec eux une agréable après-midi.

La fête de Noël des enfants aura lieu le **jeudi 21 décembre à 19 h à l'église de Mattstall**, cordiale invitation à toutes et à tous.

Les représentants de la commune ont remis un cadeau d'anniversaire à **M. Durscherer Albert "de bébert"** à l'occasion de ses 90 ans. Il est le doyen des hommes à Mattstall. Il réside comme la doyenne du village **Mme Ertlé** à la maison de retraite de Lembach, où ils nous accueillent avec un réel plaisir.



Un container à vêtements est en place au centre du village, la collecte permettra de soutenir les plus démunis. Un grand merci à celles et ceux qui me secondent tout au long de l'année, c'est grâce à eux que Mattstall est ce beau village accueillant. À tous ceux qui sont dans le déni, le mépris et l'hypocrisie, que ce Noël leur apporte la paix et l'amour.

Joyeux Noël et Bonne Année 2018.

Charles SUSS

Horaires de fin d'année

MAIRIE

DÉCEMBRE 2017			À partir de JANVIER 2018
du 27 décembre au 29 décembre ouvert uniquement le matin de 8h à 12h fermé l'après-midi	le samedi 30 décembre ouvert de 10h à 12h : dernier jour pour inscription liste électorale	la bibliothèque sera exceptionnellement fermée le mercredi 27 décembre.	lundi : 14h-18h mardi, jeudi et vendredi 8h-12h et 14h-18h mercredi : 8h-12h

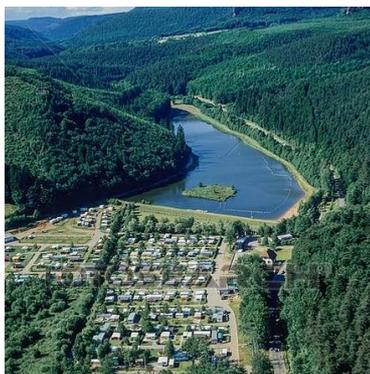
Permanence : aux termes de l'article R. 5 du code électoral, les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent parvenir dans les mairies jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus. Cette année le **31 décembre tombant un dimanche**, une permanence sera assurée le **samedi 30 décembre de 10h00 à 12h00** afin de recueillir les demandes d'inscription.



DÉCHÈTERIE

Samedi 23	...	Mercredi 27	Jeudi 28	Vendredi 29	Samedi 30
Fermé		9h-12h et 13h30-17h	9h-12h et 13h30-17h	9h-12h et 13h30-17h	Fermé

D'autres travaux à l'étang du Fleckenstein



Grâce à la complicité de **Marie Lhospitalier** et **Romy Baghdadi** du **PNRVN**, le conseil municipal a déposé en septembre dernier un appel à manifestations (= appel à projet) pour des travaux de continuité écologique et d'aménagements touristiques sur le contournement de la **Sauer** et **l'étang du Fleckenstein**. Ce projet d'un montant estimé de 850 000 € est susceptible d'être subventionné à hauteur de 80 % par la **Région Grand-Est** et le **bassin Rhin-Meuse**.

Après une année d'étude, les travaux devraient être réalisés en automne 2019. Ils devraient contribuer à améliorer la qualité de l'eau de baignade. A ce propos nous avons enregistré une bonne nouvelle de nos voisins allemands qui installeront à la station d'épuration de **Schönau** pour 2018 un dispositif UV pour parfaire la qualité des eaux traitées en sortie de station.

Le premier marché de Noël : bilan

Notre premier Marché de Noël à Lembach, rassemblant plus d'une vingtaine d'exposants, a été placé sous le signe de la générosité et de l'altruisme.

La bûche de Noël confectionnée par la **boulangerie Bischung** a été entièrement vendue et la recette de cette vente ira à l'association « **Les enfants de Marthe** », qui a pour vocation d'offrir quelques grammes de bonheur dans la vie difficile d'enfants atteints de cancer, en leur finançant des sorties et des vacances thérapeutiques. La présidente **Marthe Kehren** était d'ailleurs accompagnée par un jeune homme qui a témoigné très brièvement, mais très intensément, des bienfaits de ces parenthèses.



Nos deux sculpteurs ont émerveillé les spectateurs par leur talent et leur précision.



L'évènement a été à la hauteur de nos exigences. Nous souhaitons profondément avoir une valeur ajoutée, non financière, mais une valeur humaine. Nous voulions que les yeux des enfants brillent de mille feux et qu'ils illuminent nos cœurs. La magie de Noël a opéré en nous et nous garderons toutes et tous un merveilleux souvenir de cette belle aventure.

Au lendemain de cette journée, je tenais à remercier la cinquantaine de bénévoles qui ont participé au bon déroulement de la manifestation, les artisans et commerçants pour leur soutien et surtout les très nombreux visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Même si aujourd'hui la place du village semble vide, comme si Noël était déjà derrière nous, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine avec de nouveaux challenges et pour faire vibrer en vous cette magie de Noël.

Joyeuses fêtes de fin d'année à vous.

Christian Trautmann

Église catholique : avec la Fondation du patrimoine

Le budget 2017 a prévu des travaux de mise aux normes, d'électricité et de peinture intérieure de l'église St Jacques. Finalement ces travaux d'un montant HT de 225 000 € environ commenceront au printemps prochain. La paroisse participera au financement à hauteur de 45 000 €.

Comme pour l'église protestante la commune et la paroisse ont signé une convention de partenariat qui permettra à la **Fondation du patrimoine** d'aider la paroisse.

Un appel est lancé à toutes les personnes désireuses de participer dans la mesure de leurs moyens au financement de ce projet. Rappelons que les dons peuvent faire l'objet d'une réduction d'impôt.



SDEA et compétence eau à partir du 1^{er} janvier 2018



Le choix adopté par la communauté de communes, d'assumer la compétence eau potable s'est « imposé » au territoire par suite des décisions nationales (Loi Notre). À ce jour, la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN est compétente pour l'assainissement, qui a déjà fait l'objet d'un transfert de compétence à un syndicat mixte (SDEA).

Par ailleurs le dispositif relatif à la dotation globale de fonctionnement (DGF) bonifiée prévoit désormais que, pour continuer à bénéficier de la DGF bonifiée, les communautés de communes doivent exercer 9 compétences pleines et entières sur les 12 proposées par la loi. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, puisque la COCOM n'exerce que 8 compétences. Du coup elle perdrait 215 000 € par an.

C'est ainsi que l'extension des compétences de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN à la compétence « eau » a été votée par le conseil communautaire puis validée par les communes membres dont 18 se sont déclarées favorables au transfert, 6 contre.

Suite à cette décision, la communauté des communes a voté le transfert de la compétence « eau potable » au SDEA. Concrètement cela signifie que la gestion du service se fera par le SDEA à travers un budget propre à chaque commune (*le cas de LEMBACH*) ou par regroupement de communes (*pour les communes de l'ancien syndicat des eaux de Woerth*).

Les investissements et leur financement continueront donc dans les prochaines années à être portés par la commune qui fixera le prix de l'eau. Le grand bénéfice de ce transfert de compétence est que nous profiterons de l'expertise et de l'ingénierie du SDEA pour la gestion à venir de notre réseau d'eau.

Factures d'eau 2017

Si aujourd'hui certains d'entre vous s'étonnent de ne pas encore avoir reçu de facture d'eau pour l'année 2017, sachez que du retard a été pris au secrétariat par suite d'une surcharge de travail à l'automne puis il a fallu organiser le changement de trésorerie début décembre, et enfin acter le transfert de la compétence EAU au SDEA.

Les factures seront donc établies en janvier-février par le SDEA, ce qui permettra de facturer l'eau potable et l'assainissement sur une seule et même facture !

Le montant de cette facture sera naturellement plus élevé que d'habitude puisqu'elle cumulera l'eau et l'assainissement, mais pensez qu'en ce début d'année 2018, vous ne percevrez pas de facture d'ordures ménagères (*la facture du 1er semestre vous parviendra début juillet*).



A l'avenir, un calendrier de facturation répartira sur l'année civile les deux échéances des ordures ménagères (**juillet 2018 et Janvier 2019**) et la facturation bi annuelle du SDEA (**mai et novembre**).

Changement de trésorerie



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Vous savez que les comptes des collectivités locales sont gérés par une trésorerie. Jusqu'à ce jour la commune dépendait de la trésorerie de Wissembourg.

La direction générale des Finances Publiques a décidé de fermer **la trésorerie de Woerth** et de restructurer les services à partir du 1^{er} janvier 2018. Toutes les communes rattachées à la Comcom Sauer-Pechelbronn dépendront donc désormais de la **trésorerie de Sultz-sous-Forêts**.

Une nouvelle secrétaire



Après deux années passées à la mairie Mme **Stéphanie Lagas** a démissionné de son poste en septembre dernier.

Le 2 novembre Mme **Régine Laribi** est venue rejoindre l'équipe en place. Originnaire de Merwiller et résidant à Climbach, Régine a travaillé pendant de longues années à l'hôpital de Haguenau dont elle est d'ailleurs détachée pour un an.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Déneigement

Nous sommes en hiver et malgré le réchauffement climatique la neige peut être au rendez-vous. **Il vous est rappelé l'obligation de déneiger devant votre propriété.**



Certificats « Qualité de l'air »



La circulation routière est l'une des causes de la pollution atmosphérique. Dans ce contexte, le certificat « **qualité de l'air** » permet à l'État ou aux collectivités territoriales de moduler les dispositifs applicables aux véhicules afin de favoriser l'utilisation des véhicules les moins polluants et ainsi de réduire la pollution atmosphérique et ses impacts sur la santé de la population.

Pour obtenir le certificat qualité de l'air, il faut le commander à l'adresse Internet suivante : <https://certificat-air.gouv.fr>

Le prix d'un certificat est de **4,18 €**, payable en ligne. Ce prix couvre les seuls frais de fabrication et d'envoi du certificat, ainsi que les frais de gestion, dont le centre d'appels. Une fois la demande effectuée, le demandeur reçoit par courrier électronique un récépissé attestant la catégorie de son certificat, en attendant de recevoir son certificat par voie postale.

Attention, le Journal officiel prévoit « **une contravention en cas d'absence de présentation du certificat qualité de l'air pour un véhicule circulant dans une zone à circulation restreinte (ZCR)** ».

Calendrier des fêtes

DÉCEMBRE 2017				
Samedi 23	19h00	Fête de Noël du Flecken	Place André Weckmann	ACLLE
Vendredi 29	17h00	Don du sang	Mairie	ACLLE
JANVIER 2018				
Samedi 6	8h00	Marché du terroir	Place de la Mairie	
Dimanche 14	16h30	Concert de l'épiphanie D'Surburjer Hartzwuet	Église Saint Jacques	Paroisse catholique
Dimanche 21	12h00	Fête des séniors	Salle de la Scierie	Commune
FÉVRIER 2018				
Samedi 3	8h00	Marché du terroir	Place de la Mairie	
Dimanche 18	12h00	Fête paroissiale protestante	Salle de la Scierie	Paroisse protestante
Samedi 24		Théâtre alsacien « Verkohlt un Veflackt »	Salle de la Mairie	Waschpritschtheater
MARS 2018				
Samedi 3	8h00	Marché du terroir	Place de la Mairie	
Vendredi 2 et Samedi 3		Théâtre alsacien « Verkohlt un Veflackt »	Salle de la Mairie	Waschpritschtheater
Samedi 10		Théâtre alsacien « Verkohlt un Veflackt »	Salle de la Mairie	Waschpritschtheater
Dimanche 18	12h00	Repas de la Croix Rouge	Salle de la Scierie	Croix Rouge
Samedi 24 et Dimanche 25		Kunschdlàde de printemps	Salle de la Mairie	ACLLE

Rappel : ce numéro du bulletin municipal et de nombreuses autres informations relatives à la vie de notre village, sont disponibles sur le site internet de la Mairie à l'adresse : www.lembach.fr

